Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Obligation LCL Select AV (Nov 2022)

Initiateur : LCL Emissions

Appeler le 01 76 33 30 30 pour de plus amples informations

Date de production du document d'informations clés : 13 octobre 2022

ISIN: FR001400CPF2

Initiateur : LCL Emissions <u>www.lcl-emissions.fr</u> Garant de la formule : Crédit Lyonnais S.A. (« LCL ») Autorité compétente : Autorité des marchés financiers

En quoi consiste ce produit?

Obligation LCL Select AV (Nov 2022) (le « Titre ») est un titre de créance de droit français émis par LCL Emissions (l'«Emetteur») en euros et dont la valeur de remboursement du Titre promise à échéance est garantie par LCL (le « Garant »). Il présente un risque de perte en capital

En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur, le Garant s'engage à rembourser aux investisseurs la valeur de remboursement du Titre promise à l'échéance

Obligation LCL Select AV (Nov 2022) est soumis au risque de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et au risque de défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

Objectifs

Obligation LCL Select AV (Nov 2022) est un placement d'une durée maximum de 10 ans et susceptible d'être remboursée par anticipation à 5, 6, 7, 8 ou 9 ans en cas d'exercice de l'Option de Remboursement au gré de l'Emetteur. Obligation LCL Select AV (Nov 2022) est commercialisée en assurance vie, du 3 novembre 2022 au 16 décembre 2022 inclus, sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait au gré de l'Emetteur, sans préavis. L'Emetteur se réserve, à tout moment, le droit de retirer l'offre des Titres avant le 16 décembre 2022. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Emetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur son site internet www.lcl-emissions.fr.

Le terme « Capital » désigne la Valeur Nominale du Titre égale à 100 euros (« € »). Le Capital, gains/pertes et les rendements éventuels sont présentés

- hors frais d'investissement liés au compte titres ou frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité liée au cadre d'investissement sélectionné.
- hors défaut ou liquidation de l'Emetteur et défaut, liquidation, ou mise en résolution du Garant.

A l'échéance des 10 ans, en l'absence d'exercice de l'option de remboursement au gré de l'Émetteur, Obligation LCL Select AV (Nov 2022) est remboursée à hauteur du Capital majoré d'un rendement fixe prédéterminé de 4.85% multiplié par le nombre d'années écoulées, soit 48.50%, ce qui représente un Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) de 4.03% calculé du 23 décembre 2022 au 23 décembre 2032.

A partir de la 5ième année, chaque année, à la Date de Remboursement Optionnel, l'Émetteur pourra procéder au remboursement du Capital majoré d'un Rendement fixe et prédéterminé de 4 85% multiplié par le nombre d'années écoulées («Montant de Remboursement Optionnel»), comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Année	Date de Remboursement Optionnel	Montant de Remboursement Optionnel	Rendement	TRAB
5	23/12/2027	124.25% par Montant de Calcul soit 124.25 €	24.25%	4.44%
6	27/12/2028	129.10% par Montant de Calcul soit 129.10 €	29.11%	4.35%
7	24/12/2029	133.95% par Montant de Calcul soit 133.95 €	33.95%	4.26%
8	23/12/2030	138,80% par Montant de Calcul soit 138.80 €	38.80%	4.18%
9	23/12/2031	143.65% par Montant de Calcul soit 143.65 €	43.65%	4.11%

Le Taux de Rendement Annuel Brut (TRAB) est calculé du 23 décembre 2022 à la Date de Remboursement Optionnel.

Vous trouverez plus de précisions sur la valeur de remboursement du Titre promise et ses éventuels ajustements en cas d'événements de marché dans les Conditions Définitives et le prospectus de base des Titres

Investisseurs de détail visés :

Tout investisseur bénéficiant d'un horizon de placement de 10 ans (en absence d'exercice d'Option de Remboursement au gré de l'Emetteur)et possédant la capacité de subir des pertes financières. L'investisseur devra par ailleurs disposer des connaissances financières suffisantes pour comprendre le produit et en apprécier les risques et les bénéfices.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque





L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la durée de vie des Titres (soit 5, 6, 7, 8 ou 9 en cas d'exercice d'Option de Remboursement au gré de l'Emetteur ou 10 ans sinon)

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles à l'échéance liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau le plus faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'Emetteur et du Garant à vous payer en soit affectée.

Vous avez le droit à la restitution de l'intégralité de votre Capital (qui diffère du montant investi du fait des frais liés au cadre d'investissement) majoré à l'échéance le 23 décembre 2032 en absence d'exercice d'Option de Remboursement au gré de l'Emetteur ou sinon à 5, 6, 7, 8 ou 9 ans en cas d'exercice d'Option de Remboursement au gré de l'Emetteur (cf. précédemment).

Toutefois, cette protection contre les aléas ne s'appliquera pas en cas de sortie avant la date d'échéance.

Si l'Emetteur et le Garant ne sont pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance :

Scénarios		1 an	5 ans	10 ans (Période de détention	
		. 4	0 00	recommandée)	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 200 €	11 522 €	14 850 €	
tensions	Rendement annuel moyen	2.00%	2.87%	4.03%	
Scénario	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 451 €	11 858 €	14 850 €	
défavorable	Rendement annuel moyen	4.51%	3.47%	4.03%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 091 €	12 668 €	14 850 €	
	Rendement annuel moyen	10.91%	4.84%	4.03%	
Scénario	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 535 €	12 944 €	14 850 €	
favorable	Rendement annuel moyen	15.35%	5.30%	4.03%	

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10 000 €

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'Emetteur et le Garant ne pourraient pas vous payer.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur ou liés à l'enveloppe d'investissement (assurance vie). Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si LCL Emissions n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Si l'Emetteur fait défaut ou est mis en liquidation, vous pouvez demander toute somme impayée au Garant. Si le Garant fait défaut ou est mis en liquidation, vous pourriez subir une perte partielle ou totale du montant investi (risque de non remboursement de la formule). Si le Garant fait l'objet de mesures au regard de la règlementation relative au mécanisme de renflouement interne des institutions financières (bail-in), votre demande peut, sur décision des autorités de résolution, être réduite (jusqu'à zéro) ou convertie en actions ou autres titres émis par le Garant dont la valeur peut-être significativement inférieure au montant garanti.
Votre investissement n'est couvert par aucun système de garantie ou d'indemnisation.

Que va me coûter cet investissement?

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10 000 €. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Par ailleurs, l'ensemble des chiffres indiqués ci-dessous ont été estimés sur la base du scénario intermédiaire de performance qui correspond à une durée de 7 ans à un horizon de 1 an et 8 ans à un horizon de 5 ans. Les coûts effectifs et leurs incidences sur le rendement dépendront fortement de la durée effective du produit.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée (10 ans)
Coûts totaux	€116	€316	€566
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	1.24%	0.60%	0.49%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée.
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0.06%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement, L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix,
	Coûts de sortie	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance,
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	0%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit,
	Autres coûts récurrents	0.42%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements,
Coûte accessires	Commissions liées aux résultats Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions liées aux résultats,
Cours accessoire	Commissions d'intéressement	0%	L'incidence des commissions d'intéressement,

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 10 ans, ce qui correspond à la maturité maximum du produit.

Ce Titre est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie du produit. Il est donc fortement recommandé de n'acheter ce Titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance. En cas de revente avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché du moment.

Afin de vous permettre de revendre le Titre avant l'échéance, une cotation quotidienne du Titre en Bourse de Paris sera assurée dans des conditions normales de marché jusqu'au 5ème jour ouvré précédant la date d'échéance du Titre. Dans des conditions exceptionnelles de marché, la revente du Titre pourra être temporairement suspendue.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à l'Emetteur par email à l'adresse suivante : contacts.emissions-lcl@amundi.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : LCL Emissions, 91-93 boulevard Pasteur, CS21564 75730 Paris Cedex 15 – France.

Autres informations pertinentes

Le produit décrit dans le présent document fait l'objet de Conditions Définitives qui doivent être lues conjointement avec le prospectus de base n°22-262 en date du 1^{er} juillet 2022 et ses suppléments éventuels approuvés par l'Autorité des marchés financiers (le « Prospectus de Base »).

Le Document d'informations clés en date du 13 octobre 2022 est disponible sans frais sur le site de l'Emetteur www.lcl-emissions.fr. Les Conditions Définitives en date du 13 octobre 2022, le Prospectus de Base sont disponibles sans frais sur le site de l'Emetteur www.lcl-emissions.fr et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Pendant la période de souscription, si un fait nouveau affectant l'Emetteur et/ou le Garant faisait l'objet d'un Supplément au Prospectus de Base, les investisseurs auraient le droit d'annuler leur souscription dans le délai indiqué dans ledit Supplément. Tout investissement doit se faire sur la base du Document d'informations clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base.

Cotation Bourse de Paris : Euronext Paris - www.euronext.com

Le produit décrit dans le présent document peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des règlementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ce produit et, d'autre part, que l'investissement considéré correspond à votre situation financière et à votre objectif d'investissement.

Le produit décrit dans le présent document ne peut être offert ou vendu directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique (y compris sur ses territoires et possessions), au bénéfice d'une « U.S. Person », telle que définie par la réglementation américaine « Regulation S » adoptée par la Securities and Exchange Commission («SEC») en vertu de l'U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de Base.